

Jun 2024



CSE du 25 avril 2024

À noter...

Cette plénière du CSE, présidée par Monsieur Christophe BRUCHET (DRH), s'est tenue en présentiel au siège de SNCF Gares et Connexions.

5^e CSE de l'année 2024.

Votants :

16 élus UNSA, 6 élus CGT,
3 élus SUD-Rail, 1 élu CFDT
et 1 élu CFE-CGC.

Ce CR est succinct compte tenu de la mise en ligne sur Workplace, par notre RS, de la lettre « Au cœur de votre CSE » à l'issue de la plénière.

[Cliquez ICI.](#)



Déclarations liminaires :

Seules les OS UNSA, CGT et SUD-Rail ont fait des déclarations liminaires. Notre déclaration est mise en ligne et envoyée par notre RS. Vous pouvez la retrouver, notamment, sur Workplace.

[Cliquez ICI.](#)



Approbation du PV du CSE SNCF Gares & Connexions du 29 février 2024

Le PV de la réunion du CSE G&C du 29 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Nomination d'un médecin du travail aux cabinets médicaux de Nantes et d'Angers

Le docteur POCHINET HERMES ayant mis fin à sa période d'essai en septembre dernier et le docteur Florence ROUSSEAU ayant diminué son temps de travail de 80 % à 50 % depuis janvier 2024, il est nécessaire de recruter un nouveau médecin du travail.

La Direction des services médicaux a retenu la candidature du docteur Christelle ROSSI, médecin du travail qui arrivera le 3 juin prochain. Ce médecin exercera une journée au cabinet médical d'Angers et quatre journées au cabinet médical de



Nantes. Elle assurera le suivi de 26 agents de Gares et Connexions sur Angers et 86 au cabinet médical de Nantes. Ce médecin travaillera à temps complet.

La nomination du Docteur Christelle ROSSI aux cabinets médicaux de Nantes et d'Angers est approuvée à l'unanimité.

27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Bloc 3 Rebsamen – Bilan

La présentation est faite par Marianne BONNET et Théophile MORIN du Cabinet SECAFI.

En 2023, l'effectif total progresse chez SNCF G&C de 202 agents, principalement du fait du détournement de gares et du transfert des agents concernés. À fin décembre 2023, l'effectif total est de 4 551 agents, dont 26 % de contractuels.



Quatre principales familles professionnelles regroupent 83 % des effectifs :

- Gestion foncière et immobilière ;
- Services / relation client ;
- Fonctions transverses et maintenance ingénierie ;
- Travaux du réseau.

En 2023, il y a eu 127 recrutements externes, en grande majorité sur les postes dits « cœur de métier », la volonté de G&C restant de favoriser la mobilité intragroupe.

Le nombre d'alternants reste stable, avec 279 contrats en 2023.

Sur les 176 cessations d'activité, les démissions représentent près d'un départ sur cinq.

La part des femmes dans l'effectif reste à 32 %. Les objectifs de féminisation fixés par l'accord groupe de 2021 ne sont que partiellement atteints. Les efforts vont devoir être accentués afin de tenir l'échéance de 2025.

La trajectoire d'emploi 2024 reste positive, avec un effet toujours marqué sur les mobilités entrantes et les recrutements. Il est notamment prévu 130 recrutements externes. Un nouvel enjeu apparaît cependant. Avec une réforme des retraites et la fin des recrutements au statut, l'anticipation des départs à la retraite devient de plus en plus complexe. À fin 2023, 13 % des agents ont plus de 55 ans, et 12 % de l'effectif au cadre permanent peut partir à la retraite.

En ce qui concerne la formation, le bilan est positif. Les heures de formation réalisées en 2023 ont dépassé les prévisions et les chiffres de l'année 2022, grâce à un meilleur suivi et pilotage des sessions, des formations en distanciel ou en modalités mixtes permettant de limiter les déplacements. Les heures de formation en distanciel (ou en mixte) représentent 14 % de l'ensemble.

La croissance des heures de formation s'explique principalement par des formations SST plus importantes que prévu au plan de formation et des formations management et achats / finances plus importantes également. Si les formations à destination des managers existent, il reste important de veiller à ce que les parcours des managers de proximité, qui sont la « porte d'entrée » des demandes d'agents, soient les plus complets possibles.



L'absentéisme (maladie) recule en 2023, sauf pour les agents d'exécution. Les agents d'exécution sont d'ailleurs plus exposés qu'en 2022 à l'absentéisme (maladie) de moins de 90 jours.

Concernant les indicateurs liés à l'accidentologie, ceux-ci se dégradent en 2023. Les accidents sont plus nombreux, mais aussi globalement plus graves (67 accidents de travail ou de trajet qui ont entraîné un arrêt en 2023, versus 56 en 2022). En 2023, les accidents de

plain-pied, avec dénivellation, de manutention manuelle des charges et de manipulation d'objets au cours du travail restent les plus fréquents.

Concernant le bilan PAPRIACT, l'outil Power BI est de « mieux en mieux » renseigné, ce qui favorise des actions plus pertinentes et qualitatives.

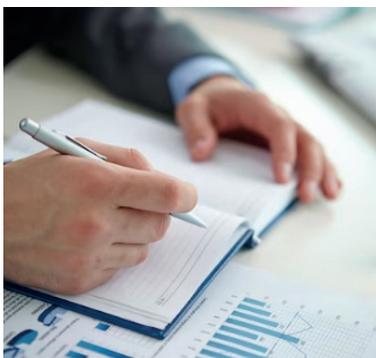
**L'UNSA-Ferroviaire a voté l'ABSTENTION.
0 POUR, 9 CONTRE, 18 ABSTENTIONS**



Informations trimestrielles T1 2024



- L'effectif disponible à la fin du 1^{er} trimestre 2024 est à 4 015,4 effectifs disponibles (ED), soit une augmentation de six ED par rapport au 4^e trimestre 2023.
- La répartition de l'ED par genre présente un taux de féminisation de 29 %, en stabilité.
- La répartition de l'ED par type de contrat est de 78 % de cadres permanents, 21 % de contractuels CDI, 1 % de contractuels CDD.
- La répartition de l'ED par catégorie professionnelle est de 46 % de cadres, 32 % d'agents de maîtrise et 22 % d'agents d'exécution, en stabilité.



- L'effectif global (c'est-à-dire l'effectif hors contrats aidés) est de 4 262 agents à fin mars ; l'effectif réel (c'est-à-dire l'effectif sans les ILD et sans les MAD externes Groupe) est de 4 063 agents à fin mars.
- On compte 273 contrats aidés, dont 52 % de femmes. Les contrats aidés concernent principalement des apprentis (94,5 %) et des contrats de professionnalisation (5,5 %) en CDD. À fin mars 2024, on compte dix stagiaires sur le périmètre CSE, dont quatre à la Direction G&C.
- À fin mars 2024, nous constatons 41 cessations de fonction en cumul, dont 17 départs à la retraite et 12 démissions.



- En ce qui concerne les mobilités, on enregistre un solde positif de 22 agents pour le premier trimestre 2024 en raison de 104 mutations entrantes et 82 mutations sortantes.
- À fin mars 2024, on compte 42 recrutements en CDI (12 femmes et 30 hommes) et 38 recrutements en CDD (incluant les renouvellements), dont 25 pour les COEG.
- Les mises à disposition entrantes à Gares & Connexions sont au nombre de 4 et les mises à dispositions sortantes sont au nombre de 53 sur le premier trimestre 2024.





Les Moi(s)

UNSA

MAI • JUIN

UN CENTRE DE
FORMATION
DÉDIÉ AUX
CHEMINOT(E)S !

Découvrez notre
catalogue de formation !



2024

Formez-moi(s) !



Découvrez
notre centre de
formation ici :



FÉDÉRATION
UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS

federation@unsa-ferroviaire.org
www.unsa-ferroviaire.org